



## QUESTION ECRITE

**Auteur** Rémy In Albon, UDC  
**Objet** Insertion professionnelle des personnes issues du domaine de l'asile en Valais, quels résultats ?  
**Date** 09/09/2025  
**Numéro** 2025.09.339

Le canton du Valais met en oeuvre, dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC 3) 2024-2027, divers dispositifs de soutien à l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues du domaine de l'asile (permis N, F, B ou S).

Si des données globales existent quant au nombre de bénéficiaires et aux mesures mises en place, peu d'informations sont disponibles concernant le résultat concret de ces efforts en matière d'insertion professionnelle effective, notamment pour les jeunes majeurs et les adultes ayant suivi des mesures de soutien.

### Conclusion

Dans cette perspective, je prie le Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

Le canton dispose-t-il de données sur le nombre de jeunes (anciens mineurs non accompagnés ou jeunes adultes) ayant bénéficié de mesures d'intégration et ayant accédé à un emploi durable à l'âge adulte ?

Combien d'adultes ayant suivi une mesure dans le cadre du PIC trouvent un emploi, et parmi eux, combien conservent cet emploi au-delà de six mois ?

Existe-t-il un suivi de l'évolution de l'autonomie financière des bénéficiaires (en particulier la sortie de l'aide sociale ou de l'assistance publique) après leur insertion professionnelle ?

Dans l'attente de la réponse du Conseil d'État, je vous remercie de l'attention portée à cette problématique d'intérêt public.